



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 77160

Texte de la question

M. David Habib souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation du centre hospitalier de la ville d'Orthez. Orthez dispose de deux structures de soins, l'une publique, l'autre privée. L'ARH a décidé, fin 2003, de créer un pôle chirurgical unique utilisant comme plateau technique celui du centre hospitalier. Aujourd'hui les négociations sont dans l'impasse. Le plan de redressement budgétaire de l'ARH ressemble fort à un plan social et comprendrait la suppression de la chirurgie ce qui mènerait à terme à la disparition d'autres activités nécessitant la présence d'une équipe de chirurgiens ou d'anesthésistes (maternité, pédiatrie, chirurgie ambulatoire, etc.). Il lui demande donc si le ministère et l'ARH sont prêts à faire un effort humain et financier pour aller au bout de la négociation et mettre en place un vrai partenariat médico-chirurgical, et si l'ARH Aquitaine a le pouvoir et la volonté d'appliquer la décision d'installer le plateau technique unique au centre hospitalier. Dans le cas contraire, ce serait un véritable désert sanitaire qui serait créé entre les villes de Pau et Bayonne et celles de Dax et Oloron, ce qui porterait un grave préjudice à la population locale, notamment aux personnes âgées, dépendantes, et à faibles revenus.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77160

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10135